

MAIA : un dispositif innovant lancé par l'Agence Régionale de Santé du Languedoc Roussillon et porté par l'USSAP

✓ **Un pilote MAIA : Brigitte ALBERT**

• Adresse : 24 Place du 22 Septembre, BP 111
11304 Limoux Cedex

• Mail : maia@asm11.fr

• Tél : 04.68.74.64.55

• Fax : 04.68.74.62.54

•

✓ **Trois gestionnaires de cas :**

Julie BECHARD : 06.27.67.74.95 jbechard@asm11.fr

Stéphanie PROTIN : 07.61.67.62.06 sprotin@asm11.fr

Marie-Pierre EXPERT : 06.27.67.73.55 mpexpert@asm11.fr

Un territoire défini : l'Ouest Audois
avec 3 zones gérontologiques

La zone du Lauragais, du Carcassonnais et de la Moyenne et Haute vallée de l'Aude



MAIA
Ouest-Audois

L'intégration des acteurs
pour l'autonomie
des personnes âgées



Méthode d'Action pour l'Intégration des services d'aides et de soins dans le champ de l'Autonomie

M **Méthode** confiée à un acteur de coordination légitime

A **Action** avec une méthodologie définie

I **Intégration** des services d'aides et de soins

A **Autonomie** en faveur des personnes âgées en perte d'autonomie

Territoire concerné : L'Ouest Audois

Public concerné : Les personnes âgées de 60 ans et plus en perte d'autonomie

Méthode MAIA :

un modèle organisationnel national adapté aux diversités locales

3 MÉCANISMES MAIA

Les décideurs et les financeurs
ARS, CARSAT, MSA, RSI, Conseil général

Les opérateurs des champs sanitaire, social et médico-social sur le territoire interagissent :

CCAS
Équipes mobiles gériatriques
Équipes APA
Réseaux de santé
Infirmières
Hébergement temporaire
Hospitalisation à domicile
EHPAD ...

Médecins libéraux
Hôpitaux CLIC
SAAD SSIAD
Gestionnaires de cas

La population âgée de plus de 60 ans en perte d'autonomie



La Méthode MAIA pour Qui ?

Un dispositif de proximité, destiné à mettre en réseau l'ensemble des acteurs (des secteurs sanitaires, social et médico-social), pour que les personnes âgées bénéficient d'une réponse harmonisée entre chaque structure, complète et adaptée à leurs besoins.

La Méthode MAIA Pourquoi ?

Pour fluidifier les parcours de vie des personnes âgées et faciliter leur orientation à l'aide du **Formulaire d'Analyse Multidimensionnel (FAM)**.

La Méthode MAIA Comment ?

- ✓ **La concertation** : un espace collaboratif pour analyser et ajuster l'offre de services d'aides et de soins du territoire.
- ✓ **Le guichet intégré** : un ensemble coordonné des lieux d'information qui doit faciliter le parcours des personnes âgées en perte d'autonomie.
- ✓ **La gestion de cas** : un nouveau métier. Si un professionnel identifie une personne âgée en situation complexe, il peut solliciter le gestionnaire de cas dont le cœur de métier est : « d'être référent et garant du respect du projet de vie de la personne ».

Ses missions :

- ≈ Réaliser une évaluation multidimensionnelle des besoins de la personne
- ≈ Organiser la coordination et la co-responsabilité avec le médecin traitant et l'ensemble des professionnels partenaires sur la situation.
- ≈ Elaborer un Plan de Service Individualisé (PSI)
- ≈ Assurer un suivi continu et évolutif dans le temps.